

Procès-verbal de la 45^e assemblée générale de la SSTCC

Date :	5 mars 2022
Heure :	9h – 10h45
Lieu :	en ligne (zoom)
Rédactrice :	Chantal Engel
Participant·e·s :	Ackermann Sarah, Aufrère Laurence, Baumgartner Gabriela, Balzano Ivana, Bignasca Giulia, Claus Amanda, Colombo Alessandra, Contant-Aström Birgitta, Eschen Anne, Gradwohl Gassan, Haldimann Claude, Hatz Rosa, Hüsler Sophie, Kellenberger Kaspar, Kleinsmiede Renate, Kronenberg Petra, Matt Stefan, Meuwly Nathalie, Meyer Bürgisser Nathalie, Mihov Yoan, Molnar Katja, Rauch Valentina, Reber Carmen, Reuteler Landolf Heidi, Rothe Tania, Scheidegger Bertschinger Gabriela, Schmid Dorothee, Schnidrig Ayesha, Stoll Alexandra, Weinstein Nadja, Wüthrich Linda, Zeiter Mirjam, von Bothmer Stefanie
Excusé·e·s :	Abegglen Roland, Balmer Koechlin Katharina, Binz Simon, Binzegger Josua, Bridler René, Bucher Rena, Cetreffi Martina, Frisch-Volkert Lucien, Furrer Kathrin, Gaudlitz Katharina, Gültekin Erkan, Harbauer Gregor, Heiniger Haldimann Barbara, Hotz Nadira, Huber Marc, Jost Urs, Jungo Eve, Karajan Rita, Köstner Angelika, Kunz Lorenz, Limacher Bernhard, Marti Nina, Möckli Ruth, Pedrolì Sabina, Séchaud Avissa, Sidler Christine, Tholen Sven, Vetsch Esther, Viecelli Rahel, von Holzen Ernesta, Wicki Sibylle, Zehnder Daniel, Zemp Andi, Zosso Gabriel

1. Bienvenue

Sophie Hüsler souhaite la bienvenue aux participant·e·s de la 45^e AG de la SSTCC et présente l'ordre du jour.

2. Directives générales et précisions sur le dépouillement en ligne

Sophie Hüsler énonce les directives à suivre et explique le processus du dépouillement en ligne. Kaspar Kellenberger s'occupe de l'hébergement et du dépouillement. Les 33 membres présents sont toutes et tous dotés du droit de vote.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du PV de l'AG 2021

Le PV de l'AG 2021 est adopté.

Les membres sont priés d'envoyer leurs commentaires et/ou modifications concernant le procès-verbal actuel au secrétariat, par e-mail.

5. Rapport annuel de la présidente, questions, décharge

Le rapport était et se trouve actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC. Il n'y a pas de questions à ce sujet. Le rapport est adopté.

6. Rapports annuels des commissions et des mandats, questions, décharge

Les rapports étaient et se trouvent actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC. Il n'y a pas de questions à ce sujet. Les rapports annuels sont adoptés par l'AG.

SH précise à cette occasion qu'Avisa Séchaud représente désormais la SSTCC au Comité scientifique de l'UNIL. Cette fonction lui permet d'y présenter d'éventuelles demandes au nom de la SSTCC.

7. Sections des médecins et des psychologues

Sections des médecins

Depuis plusieurs années, René Bridler est le responsable de la section. D'autres médecins sont les bienvenus au sein de l'association. Des membres de la section des médecins contribueraient à enrichir le travail du comité et/ou des commissions.

Dissoudre la section et intégrer les médecins à la section des psychologues n'est pas possible sur le plan purement juridique.

Sections des psychologues

Le comité de la SSTCC gère la section des psychologues dans le cadre de ses activités. Cette section est requise par les statuts de la SSTCC et de la FSP.

8. Comptes 2021

Rapport de révision, discussion, décharge comptes 2020

Section des psychologues

Il n'y a pas eu de mouvement financier pendant l'année 2021. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2021.

L'AG approuve les comptes 2021 de la section des psychologues (26 oui / 4 abstentions / 3 pas de réaction) et le comité est déchargé.

SSTCC

Les comptes de l'exercice 2021 sont présentés et peuvent encore être consultés dans l'espace réservé aux membres. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2021.

L'AG approuve les comptes 2021 (26 oui / 3 abstentions / 4 pas de réaction) et le comité est déchargé.

9. Budget 2022

Le budget pour l'année 2022 est présenté.

L'AG approuve le budget 2022 (27 oui / 3 abstentions / 3 pas de réaction).

Motion: atelier du comité «Vision future de la SSTCC, coopération au sein du comité»

Le comité fait une demande de financement pour un atelier de plusieurs jours sur le thème «Vision future de la SSTCC, coopération au sein du comité».

L'introduction du modèle de prescription entraînera des changements pour le travail au sein de la SSTCC. Le comité souhaite se réunir lors d'une retraite et développer de nouvelles idées avec un·e conseiller ou conseillère externe spécialisé·e dans l'organisation.

La présidente, l'ensemble des membres du comité et, ponctuellement, la direction ainsi que les membres d'autres commissions devraient participer à cet atelier. Un devis détaillé doit encore être établi et ne peut pas encore être présenté à ce stade. Le comité estime que les coûts s'élèveront à environ CHF 5000.00.

La motion concernant l'atelier du comité «Vision future de la SSTCC, coopération au sein du comité» est approuvée (27 oui / 3 abstentions / 3 pas de réaction).

10. Commission de formation continue

Dorothee Schmid donne un aperçu des formations continues organisées en 2021.

Motion : réduction des prix des cours pour les formations continues en ligne

La commission de formation continue et le comité proposent de baisser les prix des cours pour les formations continues en ligne dès janvier 2023.

En effet, la SSTCC économise environ CHF 700.00 par cours se déroulant en ligne (pas de frais pour les repas ni pour la location de la salle). Par conséquent, les comptes 2021 affichent un excédent de CHF 4900.00. Des économies semblables pourraient concerner l'année 2022.

En outre, davantage de personnes peuvent assister aux formations en ligne qui sont un format très demandé. L'augmentation du nombre de participant·e·s entraînerait des recettes supplémentaires pour les cours.

La SSTCC ne souhaite pas augmenter son bénéfice par ce biais. C'est pourquoi le comité et la commission de formation continue proposent de baisser **le prix des cours pour les formations continues en ligne dès 2023**:

- **membres SSTCC CHF 160.00**
- **non-membres CHF 230.00**

Le prix des cours pour les formations en présentiel demeure inchangé, à savoir CHF 200.00/270.00.

La motion «réduction du prix des cours pour les formations continues en ligne» est adoptée (29 oui / 1 abstention / 3 pas de réaction).

11. Membres

Sous ce point sont présentés les certifications SSTCC, les inscriptions, les départs, les exclusions, les statistiques relatives à l'âge ainsi que l'évolution du nombre de membres.

Toutes les personnes actives et les commissions sont mentionnées. La présidente remercie tous les membres pour le travail effectué dans les différents domaines.

12 Démission et élection

Démission

- **Sven Tholen** a annoncé sa démission du lors de l'AG 2022.
- En outre, **Katja Molnar** a également présenté sa démission de la commission de formation continue (Suisse romande).
- De plus, **Matthias Zingg et Arlette Schärer** ont aussi remis leur démission de la commission de recours.

SH les remercie pour le travail accompli tout au long de ces années. Les cadeaux ont été envoyés par la poste.

Sarah Ackermann propose sa candidature pour le **poste au sein du comité**. Elle se présente aux membres présents, puis est élue par l'assemblée (27 oui, 2 abstentions, 4 pas de réaction).

Laurence Aufrère a soumis sa candidature pour le poste au sein de la **commission de formation continue en Suisse romande**. Elle se présente aux membres présents, puis est élue par l'assemblée (27 oui, 1 abstention, 5 pas de réaction).

Sven Tholen a déposé sa candidature pour le poste au sein de la **commission de recours** pour lequel il est ensuite élu par l'assemblée (26 oui, 1 abstention, 6 pas de réaction).

Un·e autre membre est souhaité·e pour la commission de recours. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de la direction.

Par ailleurs, il manque également toujours un·e membre à la **commission de reconnaissance**. Stefanie von Bothmer s'y intéresse et poursuit l'échange avec Ayesha Schnidrig à ce sujet. **Si d'autres personnes y étaient intéressées, elles peuvent s'adresser à Ayesha Schnidrig ou à la direction.**

13. Divers

Projet en faveur des membres:

La SSTCC soutient le projet du Dr Gianandrea Pallich «**Utilisation du rythme hormonal quotidien afin d'optimiser le succès de la psychothérapie en matière de troubles anxieux**» (Université de Zurich) à hauteur de CH 10000.00. Les responsables présenteront ce projet une fois terminé.

Dons pour l'Ukraine

Claude Haldimann propose de faire un don en faveur du traitement psychothérapeutique des réfugié·e·s d'Ukraine souffrant de traumatismes. Cette proposition est acceptée par la majorité. Les personnes présentes énumèrent d'autres idées en matière de dons:

- psy4asyl.ch
- un contact ukrainien direct en lien avec la psychothérapie (Valentina Rauch)
- services ambulatoires CRS

La majorité est en faveur d'un don ciblé pour les offres de thérapie comportementale destinées aux réfugié·e·s d'Ukraine. D'aucuns soutiennent également un don général pour les réfugié·e·s, y compris pour les personnes provenant d'autres pays.

En raison de sa bonne situation financière, la SSTCC peut verser un don de minimum CHF 5000.00.

Le comité se penchera sur cette question et prendra une décision le plus rapidement possible.

En amont de l'AG déjà, le comité avait transmis des requêtes concrètes relatives à la situation en Ukraine aux membres de la SSTCC afin que l'association apporte sa pierre à l'édifice.

Formation continue en supervision Université de Zurich/SSTCC

Claude Haldimann accompagnera cette huitième édition de formation continue une dernière fois, puis transmettra cette tâche à un-e successeur-e pour des raisons d'âge. Ulrike Ehlert prendra également sa retraite. Il y aura donc une phase de transition (collaboration avec le ou la successeur-e) pour le prochain cycle de formation qui commencera au début de l'année 2024. Claude a déjà entamé les discussions avec la possible relève.

La situation n'est pas encore très claire à l'heure actuelle étant donné que la professeure Ulrike Ehlert partira à la retraite. La question se pose de savoir qui reprendra son poste de professeure et comment cette formation continue en supervision se poursuivra.

14. Lieu et date de l'AG 2023

Samedi 4 mars 2023

ARTE Konferenzzentrum AG, Riggbachstrasse 10, 4600 Olten